

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*

REGION DE L'EST  
\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU HAUT-  
NYONG  
\*\*\*\*\*

COMMUNE DE DOUMAITANG  
\*\*\*\*\*

COMMISSION INTERNE DE  
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*

EAST REGION  
\*\*\*\*\*

UPPER NYONG DIVISION  
\*\*\*\*\*

DOUMAITANG COUNCIL  
\*\*\*\*\*

INTERNAL CONTRACT AWARD  
COMMISSION

Pour toute tentative de corruption ou cas de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le  
MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
N° 02 /AAONO/C.DMTG/SG/CIPM/2023 DU 15/02/2023, en procédure  
d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien du tronçon de Route Communale SALLE-  
KAK I dans l'Arrondissement de DOUMAITANG, Département du Haut-Nyong, Région de  
l'Est.

**Financement** : BIP- MINTP, FONDS DE DEPOT Exercice 2017

**1. Objet de l'Appel d'Offres:**

Le Maire de la commune de DOUMAITANG, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien du tronçon de Route Communale SALLE- KAK I, dans l'Arrondissement de DOUMAITANG, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, en lot unique :

| N° Lot | Désignation des tronçons | Linéaire (KM) | Montant prévisionnel<br>(F CFA TTC) | Imputation |
|--------|--------------------------|---------------|-------------------------------------|------------|
| Unique | SALLE – KAK I            | 7,200         | 27 000 000                          |            |
| TOTAL  |                          | 7,200         |                                     |            |

**2. Consistance des travaux:**

Les travaux comprennent les corps d'états suivants:

- > Série 000 : Installation ;
- > Série 100 : Nettoyage et terrassement ;
- > Série 300 : Assainissement – Drainage ;

**3. Délai d'exécution :**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à Quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage desdits travaux.

**4. Participation et origine :**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

**5. Financement:**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, FONDS DE DEPOTS Exercice 2017.

**6. Cautionnement provisoire (garantie de soumission):**

L'offre devra être accompagnée d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de Cent vingt jours (120) jours, d'un montant évalué à 1% du montant prévisionnel soit, Francs CFA :Deux Cent Soixante Dix Mille(270 000) et établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un

établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère des Finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30<sup>ème</sup>) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Dans le cas où un soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire dudit soumissionnaire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

#### **7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de DOUMANTANG (Maire, Tel : 697 180 491 / 676 111 806 ; Secrétaire Général, Tél : 673 683 504), dès publication du présent avis.

#### **8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de DOUMANTANG (Maire, Tel : 697 180 491 / 676 111 806 ; Secrétaire Général, Tél : 673 683 504), sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de la Commune de DOUMANTANG**, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

#### **9. Remise des offres :**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en **Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les Services de la Mairie de DOUMANTANG (Secrétaire Général, Tél : 673 683 504) au plus tard le 07/03/2023 à **11 heures** précises et devra porter la mention :

#### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 03 / AONO/C.DMTG/SG/CIPM/2023 DU 15/02/2023 en  
procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux d'entretien du tronçon de  
Route Communale SALLE – KAK I, dans l'Arrondissement de DOUMANTANG,  
Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

#### **10. Recevabilité des offres :**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

#### **11. Ouverture des offres :**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps dans la salle des conférences des Services de la Mairie de DOUMANTANG, le 07/03/2023 2023 à **13H00**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DOUMANTANG.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier

#### **Critères d'évaluation :**

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

### 11.1.1. Critères éliminatoires

#### 11.1.1.1. Pièces administratives :

- a) Absence d'une pièce administrative ;
- b) Pièce falsifiée ;
- c) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

#### 11.1.1.2. Offre technique :

- a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » telle qu'elle est prescrite par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
- c) Non obtention de **dix-huit (18)** critères sur **vingt-cinq (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

#### 11.1.1.3. Offre financière :

- a) Omission d'un prix unitaire quantifié ;

#### 11.1.2. Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) Attestation de solvabilité financière de **Quinze millions (15 000 000) FCFA** ou plus (01 critère), devant être délivrée par une banque/compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

#### 12. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 13. Attribution du marché :

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

#### 14. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de DOUMANTANG (Maire, Tel : 697 180 491 / 676 111 806 ; Secrétaire Général, Tél : 673 683 504), ou à la Subdivision des Travaux Publics de Nguelemendouka (Tél : 693 396 032/ 671 140 305).

#### Ampliations :

- ✓ DDMINMAP/HN
- ✓ DDMINTP/HN
- ✓ ARMP/AD (POUR PUBLICATION ET ARCHIVAGE)
- ✓ PRESIDENT CDPM/HN (POUR INFO)
- ✓ SOPECAM (POUR PUBLICATION)
- ✓ AFFICHAGE (POUR INFO)
- ✓ CHRONO/ARCHIVES

DOUMANTANG, le 15 FEV 2023

Le Maire  
(Autorité Contractante)  
Le Maire  
Honoré Koumé

